AR Prefecture
017-211700109-20250904-DEC_19_2025-DE
Reçu le 04/09/2025

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME
COMMUNE D'ANGOULNS

N° D 19/2025

DECISION relative au marché de travaux d'aménagement d'espaces publics et de réseaux divers - Accord – cadre mono-attributaire Marché à bons de commandes 2025-2026-2027-2028-2029

Le Maire de la commune d'Angoulins,

Vu l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 10 juillet 2020 par laquelle le Conseil Municipal a chargé le MAIRE, par délégation, de prendre les décisions prévues aux articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que conformément au Code de la Commande publique une procédure adaptée a été lancée par la Commune d'Angoulins en juin 2025,

Considérant qu'une publicité est parue le 17 juin 2025 sur les annonces légales du journal Sud-Ouest et que le dossier a été consultable durant 1 mois sur la plateforme « Marchés Sécurisés »,

Vu les quatre offres reçues de différentes sociétés,

Vu l'analyse faite par la commission communale compétente, les 18 et 25 juillet 2025,

DECIDE

Article 1 : est acceptée l'offre de L'entreprise COLAS SOCIETE COLAS France- Etablissement de La Rochelle -2 rue Volta -17139 DOMPIERRE SUR MER pour le marché de travaux d'aménagement d'espaces publics et de réseaux divers - Accord – cadre mono-attributaire -Marché à bons de commandes -2025-2026-2027-2028-2029 - Le montant des prestations pour la période initiale de l'accord-cadre est défini(e) comme suit :

Maximum HT
1 000 000,00 €

Article 2 : Les crédits correspondants seront inscrits sur le budget principal 2025 et les suivants, en investissement à l'opération 110.

Article 3 : Ampliation de la présente décision qui sera inscrite sur le registre des délibérations du Conseil Municipal et publiée, sera transmise à

- Monsieur le PREFET de la CHARENTE-MARITIME

Fait en Mairie, le 4 septembre 2025

LE MAIRE,
JEAN PIERRE NIVET

Acte rendu exécutoire après dépôt
En Préfecture le 04/09/2025
Publication du 05/09/2025
Notification du 05/09/2025

MAIRIE D'ANGOULINS S/MER R.F. 17690

Pour Le Maire et par délégation,
Laurence VERDON
DSTU

MAIRIE D'ANGOULINS S/MER 17690